Compte-rendu du Comité Technique Local du 18 Mai 2017

L'appel de l'inter-syndicale FO-DGFiP/SFP/CGT pour une mobilisation massive lors du CTL du 18 mai contre le projet de fusion de RAN a été entendu et suivi. **Près de 150 agents étaient présents pour exprimer et expliquer leur opposition. Une mobilisation record ! Devant la rigidité de l'administration et l'absence de toute volonté de dialogue de sa part, les manifestants ont pris acte et quitté la salle.**
Le directeur a voulu donner l'impression d'inflexibilité face à la légitime colère des agents.

Cette posture tiendra-t-elle longtemps devant l'ampleur de la mobilisation en cours ?

Les élus FO ont décidé de siéger sur les autres sujets à l'ordre du jour pour défendre les mandats qui leur avaient été confiés.

Sujets à l'ordre du jour pour avis

- Mise en place du Service Départemental d'Enregistrement à LYON au 1/09/2017
Le SIE de Lyon Berthelot est désigné comme service chargé du recouvrement jusqu'à la mise en place de FIDJI recouvrement début 2019.
FO dénonce la précipitation dans la mise en place de réformes structurelles sans attendre les outils informatiques adéquats et la surcharge de travail pour ce SIE, sans affectation de personnel,
FO a voté contre
- Réorganisation des missions domaniales par la création du Pôle d'Évaluation Domaniale Départemental et du Pôle de Gestion Domaniale au 1er septembre 2017, Chaque département conserve un service local du Domaine. Cette réorganisation s'accompagne d'une perte d'emplois malgré le relèvement des seuils d'évaluation devant entraîner une baisse de charge. L'effectif des évaluateurs par exemple va passer en un an de 13 à 9 !
FO déplore que les agents nouvellement affectés soient tenus à un délai de séjour de 3 ans,
FO a voté contre
- Actualisation des doctrines d'emploi du gardien-concierge
FO a voté pour
- Actualisation des doctrines d'emploi des veilleurs de nuit
FO s'est abstenu

Sujets à l'ordre du jour pour information :

- Création de la Brigade Nationale d'intervention cadastrale: Rattachée au Service de la Documentation Nationale Cadastrale à compter du 1erSeptembre 2017, 13 agents de la Brigade Régionale Foncière sont transférés à la BNIC de Lyon. Deux agents ne pouvant suivre leur mission ont obtenu l'assurance d'une affectation avec une priorité métier…à suivre.

- Bilan sur les modifications des horaires d'ouverture au public globalement satisfaisante pour les personnels d'après la direction, même si on constate un report d'accueil téléphonique et électronique.
FO rappelle son opposition à la réduction des horaires d'ouverture signe d'un abandon de service public et d'un manque de personnel criant, mais ces aménagements sont favorables aux agents,

Vos élus : C. ANCIAN, E. DIENNET, O. SARAGOSSA, J-L PELLETIER, Y. RAICHL, E.ESTENNE.